

# CERTIFICATEURS, ORGANISMES DE FORMATION PRÉPAREZ-VOUS AUX CONTRÔLES !

Jeudi  
**9**  
**NOVEMBRE**  
**2023**

DE 14 H À 17 H

Face à l'essor du marché du CPF et de l'apprentissage, des mécanismes de contrôle se sont renforcés pour évaluer les organismes certificateurs ainsi que les organismes de formation préparant aux certifications professionnelles.

Ces contrôles se déclinent en plusieurs facettes : le contrôle des usages des certifications professionnelles par France compétences, le contrôle administratif et financier par les services de l'État, le contrôle pédagogique pour les formations en apprentissage par des missions dédiées, le contrôle du service fait ou de la qualité des actions par chaque financeur...

Cette variété de contrôles entraîne souvent la confusion parmi les organismes certificateurs et les prestataires de formation.

Certains critiquent les redondances dans la vérification de certaines pièces justificatives.

Qui contrôle qui et dans quel but ? Comment les usages des certifications professionnelles sont-ils contrôlés ? Et quel contrôle permet de s'assurer que les formations associées à ces certifications répondent aux critères ayant permis leur enregistrement dans l'un des deux répertoires nationaux ?

Afin d'éclaircir le périmètre, l'objectif et la procédure de chaque contrôle, les experts de Centre Inffo, en collaboration avec les autorités compétentes, organise le 9 novembre une Master Class entièrement dédiée aux contrôles des usages des certifications professionnelles et des formations qui y sont associées.

## Public

Cet événement s'adresse aux certificateurs privés ou publics mais également à leurs partenaires habilités et de manière plus généralement aux organismes de formation : ministères et organismes certificateurs - branches professionnelles - organismes de formation publics et privés - partenaires habilités - services de formation continue des universités - cabinets/conseils - Opco.

## Intervenants

- **Franck Morel**, avocat associé, Flichy Grangé Avocats
- **Fouzi Fethi**, responsable du Pôle Droit et Politiques de formation, Centre Inffo
- **Nicolas Bizeul**, consultant en Ingénierie et politiques emploi/formation, département Observatoire, Centre Inffo
- **Valérie Michelet**, juriste sénior, Pôle Droit et politiques formation, Centre Inffo
- **Stéphane Rémy**, sous-directeur des Politiques de formation et du contrôle, DGEFP
- **Andreea Toma-Pilot**, cheffe du Service RS, Contrôle et Projets transversaux et équipe contrôle, France compétences
- **Samira Ghourba**, coordinatrice des contrôles, direction de la certification professionnelle, France compétences

**INSCRIVEZ-VOUS**

sur le site de Centre Inffo

**centre-inffo.fr**

TÉL. 01 55 93 91 83

[inscription.event@centre-inffo.fr](mailto:inscription.event@centre-inffo.fr)



